HAL
open science

Contester une institution dans le cas d'une mobilisation improbable

Choukri Hmed

To cite this version:

Choukri Hmed. Contester une institution dans le cas d'une mobilisation improbable : La "grève des loyers" dans les foyers Sonacotra dans les années 1970. Sociétés contemporaines, 2007, 65, pp.55-81. hal-00347159

HAL Id: hal-00347159

https://hal.science/hal-00347159

Submitted on 14 Dec 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Co` tester u` e i` stitutio` da` s le cas d'u` e mobilisatio` improbable : la « grève des loyers » da` s les foyers So` acotra da` s les a` ` ées 1970[1]

Choukri Hmed
(Centre Maurice Halbwachs, École normale supérieure)

La littérature sociologique et militante portant sur l'histoire des luttes de l'immigration accorde fréquemment à la « grève des loyers » une place singulière. Cette « grève », qui a mobilisé les résidants des foyers de travailleurs migrants (FTM) au cours de la décennie 1970, est en effet le plus souvent érigée en « lutte exemplaire » (*Plein droit*, 2002, p. 48) voire en moment fondateur de mouvements « autonomes » ultérieurs (Galissot, 1994 ; Abdallah, 2000). Tant sa longévité (de 1973 à 1981), son ampleur (jusqu'à 30 000 grévistes dans 130 foyers au plus fort de la lutte), que son « autonomie », symbolisée par le caractère vindicatif et médiatisé du « Comité de coordination », justifieraient ce diagnostic. Nonobstant l'hétérogénéité des postures épistémologiques ou idéologiques qui sous-tendent ces analyses, deux caractéristiques majeures paraissent se dégager : d'une part, la « grève des loyers » serait l'exemple typique d'une mobilisation d'immigrés – le terme étant le plus souvent entendu au sens culturaliste. Ce caractère sur-déterminerait l'objet en en faisant une catégorie particulière de l'action collective : dans ce schéma, les immigrés auraient des formes spécifiques de lutte, distinctes et déconnectées de celles adoptées par d'autres agents occupant la même position dans l'espace social. D'autre part, ces études font porter exclusivement le regard – reprenant là un biais fréquent de la sociologie de l'action collective – sur l'organisation de mouvement social, en mettant en avant son « autonomie ». Le plus souvent, nous dit-on, les immigrés se seraient donné leurs propres organisations, en dehors de toute « influence » et à l'exclusion de tout « soutien » d'autres acteurs politiques.

À notre sens, ces biais ont pour effet d'occulter deux questions sociologiques importantes que pose l'analyse de ce mouvement : premièrement, comment comprendre qu'un groupe apparemment aussi démuni et au statut aussi précaire que celui des résidants en FTM[2]

[1] Cet article a bénéficié des remarques stimulantes des participants au séminaire « Immigrés en lutte » organisé par S. Béroud, B. Gobille et C. Hamidi à l'ENS de Lyon en décembre 2005 et au colloque « Précaires en mouvements » à l'IEP de Strasbourg en janvier 2006. Je remercie également M. Aït-Aoudia et L. Jeanpierre pour leurs commentaires exigeants à propos d'une première version de ce texte.
[2] Les occupants des FTM sont des « résidants » qui ne jouissent pas du statut de locataire. En outre, ils sont en majorité de nationalité étrangère et exercent le métier d'ouvrier spécialisé (Butaud, 1971).

parvienne à s'engager dans une mobilisation longue et intense contre une institution d'État (la Sonacotra[3]), hors de l'espace délimité par les conflits du travail ? Deuxièmement, de quels moyens concrets les membres de ce groupe disposent-ils afin d'échapper à l'emprise de l'institution dans laquelle ils vivent et, plus encore, de lui opposer une résistance coordonnée et relativement organisée, huit années durant ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il est nécessaire de décentrer le regard porté jusqu'ici sur cette lutte. Décentrement qui passe inévitablement par trois séries de ruptures. Contre la tentation de la singularité et de l'idiosyncrasie, il faut au contraire tenter de *dé-spécifier* et de *dés-encastrer* l'objet. Sans que cette posture conduise à nier les caractéristiques sociales propres à des acteurs étrangers au champ national, il s'agit de réintégrer cette lutte dans une catégorie plus large, celle de la sociologie des « mobilisations improbables » (Siméant, 1998 ; Mathieu, 2001 ; Maurer, 2001 ; Maurer et Pierru, 2001). Ensuite, et quitte à désenchanter les mécanismes de l'engagement individuel, il faut rompre avec une vision héroïsée du militantisme, *a fortiori* immigré : les logiques d'accumulation des ressources et d'incorporation de capital doivent pouvoir être décrites et objectivées dans le but de mettre en évidence non seulement les différences mais aussi les processus communs propres à tout type de mobilisation. Enfin, il importe de s'écarter d'une vision par trop « mouvemento-centrée » (McAdam, 1999, p. xiv), qui verrait la clé d'interprétation de l'action collective dans l'organisation de mouvement social elle-même. On doit, à l'inverse, tenter d'envisager les filiations, les concurrences et les compétitions entre les différentes organisations d'un côté, mais aussi entre l'organisation du mouvement et « les soutiens externes directs » (Péchu, 2006, p. 49 *sq*) et entre celle-ci et ses adversaires (la Sonacotra, le gouvernement, etc.) de l'autre.

En mettant en œuvre ces trois ruptures, notre propos sera de montrer dans cet article que s'il y a bien une originalité sociologique de la « grève des loyers », celle-ci doit être recherchée au-delà du caractère supposé « immigré » ou « autonome » de la lutte. L'examen conjoint des trajectoires biographiques et du processus de mobilisation souligne au contraire deux spécificités de cette mobilisation improbable, spécificités que la sociologie a souvent peu envisagées jusque-là. Cet examen montre d'abord à quel point la *conjugaison* de deux

[3] La Société nationale de construction de logements pour les travailleurs est une société d'économie mixte fondée en 1956 au sein de laquelle l'État est l'actionnaire majoritaire. Sur l'histoire de cette société et son rôle dans les politiques d'immigration françaises, on renvoie aux travaux de Marc Bernardot (Bernardot, 1997 ; 1999) et de V. Viet (Viet, 1998 : p. 163 *sq* ; 1999) ainsi qu'à notre thèse (Hmed, 2006a).

types de capitaux militants (Matonti et Poupeau, 2004) est déterminante pour le succès de l'action. D'une part, les entrepreneurs de mobilisation doivent détenir un capital militant « indigène » afin de transmuer la situation défavorable vécue à la fin des années 1960 par les résidants des foyers en événement militant (1). D'autre part, ce capital doit être combiné au capital militant « importé » par les « soutiens » de la lutte, mieux situés dans l'espace social. Si les deux recouvrent certes des expériences communes, on montrera que ces savoir-faire et ces dispositions à agir, incorporés à l'occasion de mobilisations passées et réinvestis dans le champ militant, sont néanmoins acquis puis combinés de façon différentielle par les deux groupes sociaux (2). L'analyse de cette action collective souligne un aspect autrement plus singulier : celui d'un mouvement de démunis qui prend place dans un cadre *institutionnel*. Dans les années 1970, les foyers Sonacotra représentent autant un obstacle qu'un moyen précieux de mobilisation pour les agents. Aux fins d'enraciner la lutte, il s'est donc agi pour les entrepreneurs de produire des ressources indigènes[4] spécifiques, obtenues dans le cadre du contexte conflictuel et au sein de l'institution des foyers. En subvertissant cette dernière tout en prenant appui sur elle, le Comité de coordination a incontestablement contribué à l'avènement et à la pérennisation de cette mobilisation improbable d'un type particulier[5] (3).

Terrain(s)

L'analyse de ce mouvement social prend place au sein d'une recherche plus générale de thèse dont l'ambition est d'étudier la politique de logement à destination des étrangers « isolés » à travers la focale de la Sonacotra entre 1956 et 2006 (Hmed, 2006a). Le terrain investi pour cette partie de l'enquête croise plusieurs échelles d'observation. Il se compose d'abord d'une trentaine d'entretiens biographiques et semi-directifs avec des leaders immigrés du Comité de coordination, des militants de solidarité oeuvrant au Gisti[6], à la Fasti[7], au PSU, dans les CUFI[8], à la CFDT, ainsi que des responsables de la Sonacotra de l'époque (directeurs centraux, inspecteurs, élus au comité d'entreprise, directeurs de foyers). La durée de ces entretiens oscille entre une heure trente et six heures. De nombreux militants nous ont communiqué des archives personnelles : photographies, tracts, affiches, diapositives, comptes-rendus de réunions, mémoires universitaires ou articles qu'ils ont rédigés sur la

[4] Ce terme est forgé par D. McAdam dans son étude du mouvement des droits civils américain des années 1960. Inspiré de la thèse d'Anthony Oberschall (1973), il vise par là un réseau interne de communication et de formation de leaders, duquel une idéologie et un plan d'action peuvent émerger (McAdam, 1999, p. 31).
[5] Signalons à ce stade que nous nous limiterons intentionnellement ici à l'étude des registres d'action en délaissant l'analyse des registres discursifs, ces derniers requérant un développement spécifique.
[6] Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés, créé en 1972.
[7] Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, fondée en 1966.
[8] Comités unitaires Français-immigrés, fondés après 1968.

question. Nous avons également dépouillé systématiquement les archives de certaines organisations qui ont soutenu le mouvement ou celles des centres d'information militants proches de ce dernier : celles de la Fédération tunisienne pour une citoyenneté des deux rives (FTCR, ex Union des travailleurs immigrés Tunisiens), du Mouvement des travailleurs arabes (MTA), de la Fasti, du Ciemi (Centre d'information et d'études sur les migrations internationales) et du Cedetim (Centre d'études anti-impérialistes). De la même manière, afin de ne pas concentrer le regard sur la seule organisation du mouvement, la recherche s'appuie sur le traitement des fonds d'archives déposés par la Commission nationale pour le logement des immigrés (CNLI, tutelle de la Sonacotra au moment du conflit) au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau (CAC) ainsi que sur une partie des archives de la Sonacotra sur la question. Enfin, nous avons consulté plus d'une centaine d'articles de la presse nationale et militante de l'époque.

1. Les racines biographiques de la grève des loyers : le poids du capital militant « indigène »

Avant d'entrer dans l'épaisseur des modes d'action mobilisés au cours de la « grève » par les entrepreneurs puis dans celle de leurs trajectoires biographiques respectives, on s'arrêtera sur les tentatives avortées de mobilisation dans les foyers, antérieures à la « grève ». Cela permettra de montrer, *a contrario*, l'importance du capital militant « indigène » dans le travail d'organisation du mouvement et de mise en scène des griefs.

1.1 La « grève des loyers » : mythe et réalité

Contrairement à une idée répandue que le « roman des origines » produit par le Comité de coordination s'est chargé de diffuser, les « grèves de loyers » dans les FTM n'apparaissent pas en 1973 dans les foyers Sonacotra, mais sont antérieures à cette date. Dès la fin des années 1960, en effet, des mouvements sporadiques de cessation de paiement éclatent dans des foyers de la région parisienne mais aussi en province[9]. Les revendications des premiers mouvements, qui prennent place au sein d'établissements gérés par des associations plus ou

[9] La généalogie du mode d'action que constitue la « grève des loyers », propre aux groupes dominés, reste encore largement à écrire. Faisons remarquer à ce stade que les « grèves de loyer » se sont particulièrement multipliées au cours des années 1960 et 1970, et pas seulement en France au sein des FTM. Des HLM de la « banlieue rouge » ont connu des « grèves de loyers » de façon discontinue pendant cette période (Mehl, 1975). Aux États-Unis, des quartiers de New York à forte concentration immigrée – qui prendront part au mouvement des droits civiques – sont concernés dès la fin des années 1950 (Lipsky, 1970). En Italie, enfin, des mouvements d'autoréductions comprenant des « grèves de loyers » se développent au sein des populations ouvrières de différentes agglomérations au cours des années 1970 (Collonges et Randal, 1974).

moins contrôlées par l'État, portent généralement sur trois types de griefs : la qualité et le confort du logement, le niveau des redevances et le mode de gestion. La « crise du logement » est exacerbée en raison de la faiblesse du rythme de construction, l'organisme principal chargé de résorber l'habitat insalubre – la Sonacotra – tardant à mettre en service de nouveaux foyers. Le chômage commence dès la fin des années 1960 à toucher des professions sous-qualifiées, occupées principalement par la main-d'œuvre étrangère. Dans ces conditions, les augmentations de redevance conjuguées aux forts taux de « suroccupation » de ces logements alimentent des mouvements collectifs de refus de paiement dans des foyers de la région parisienne, mais aussi dans d'autres départements où est concentrée la main-d'œuvre étrangère « isolée ». Ces premiers remous sont le plus souvent initiés par des résidants proches des milieux d'extrême gauche – notamment maoïstes –, lesquels se sont emparés, depuis mai 1968, du thème du logement des immigrés, qu'ils érigent en scandale. Ils trouvent alors dans les immigrés des « sujets révolutionnaires de substitution » (Sommier, 1998, p. 131). De fait, les foyers – dans lesquels vivent 10,4 % des Maghrébins « isolés », mais surtout plus de 50 % des Africains subsahariens[10] – constituent le lieu de prédilection pour l'expression d'un mouvement revendicatif, notamment en région parisienne. Cependant, à ce stade, les militants ne réussissent pas à connecter l'ensemble des sites de mobilisation, les résidants en grève ne parvenant ni à adopter une stratégie collective, ni à se donner des porte-parole qui puissent les représenter, *a fortiori* au niveau national[11].

[10] À Paris et en proche banlieue, 74 % des Africains subsahariens résident en foyer, contre 8 % des Maghrébins (Butaud, 1971, p. 131).

[11] Un « Front de mobilisation des travailleurs africains et immigrés », qui regroupe une dizaine de foyers de la région parisienne et appelle à la création d'un « comité de coordination », naît et meurt en 1974 (CAC 19870056, art. 1).

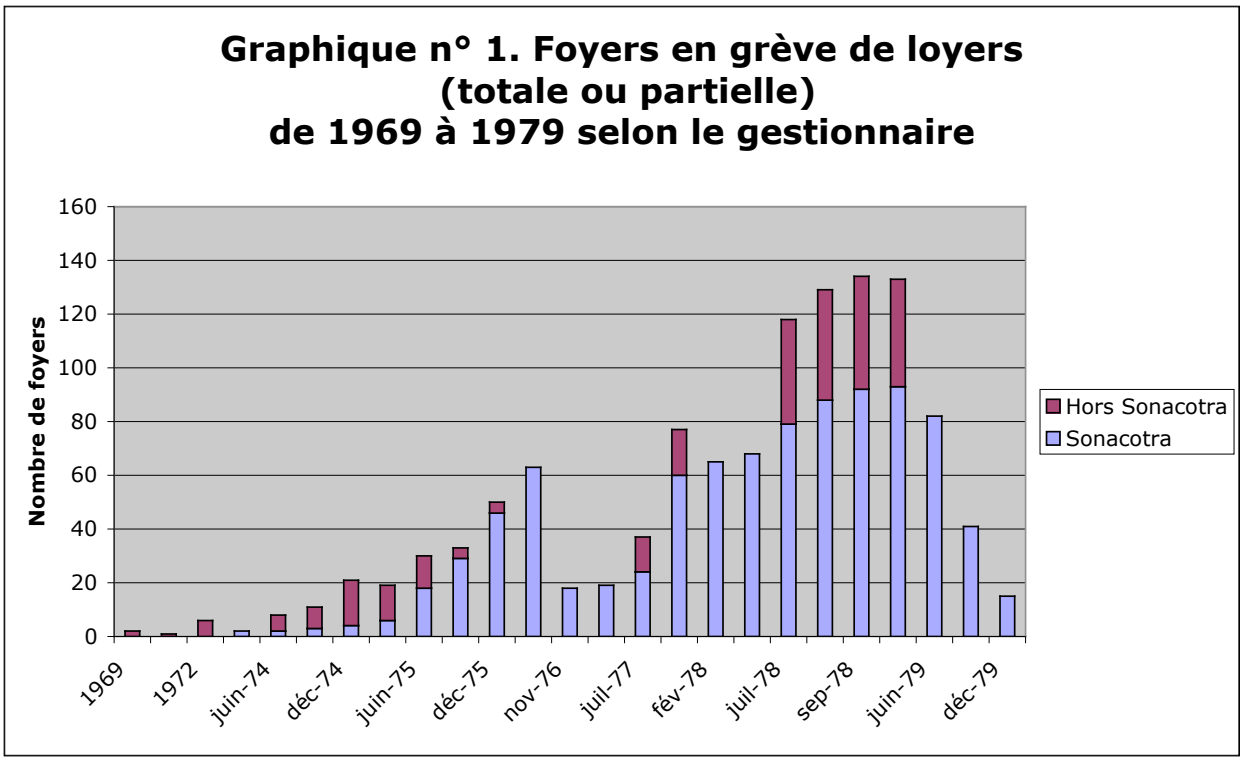

Données reconstituées par nos soins à partir des archives Sonacotra, CNLI et Secrétariat d'État aux travailleurs immigrés, (CAC 19870056, art. 1 à 13).

Ce n'est qu'à partir de l'été 1974 que le mouvement de cessation de paiement, jusqu'alors circonscrit et marginal, tend progressivement à se « dé-localiser », en touchant de plus en plus de foyers Sonacotra (graphique n° 1). Ces derniers forment la moitié du parc des FTM en 1973, soit près de 50 000 lits répartis dans 260 établissements[12]. Si la Sonacotra est épargnée dans un premier temps par les mouvements de « grève de loyers », c'est en partie parce que ses résidants y sont dans l'ensemble plus qualifiés que ceux des autres foyers et que, disposant de revenus plus élevés, ils consentent un taux d'effort plus important[13]. Mais c'est aussi parce que ses foyers sont généralement moins accessibles aux militants extérieurs, en raison notamment du mode de gestion particulier et de la surveillance systématique dont ils font l'objet (Sayad, 1980a ; Ginesy-Galano, 1984 ; Hmed, 2006b). L'augmentation brutale du niveau des redevances au cours de l'année 1974[14], l'accélération du rythme des augmentations ainsi que le succès (médiatisé) des mobilisations locales[15] contribuent toutefois à rendre les

[12] Sources : Sonacotra (1974) et ministère du Travail (annuaire, 31 décembre 1972).
[13] Quand les trois quarts des Maghrébins acceptent de consacrer 180 francs pour une chambre individuelle, 18 % seulement des Africains subsahariens consentent un tel niveau d'effort en 1970 (Butaud, 1971, p. 364).
[14] Les redevances augmentent de 9 % en février et de 5,5 % en septembre 1974.
[15] La recherche (militante) très documentée de T. Allal *et al.* rend compte d'un certain nombre des conflits qui ont opposé non seulement les résidants des FTM mais également ceux des cités de transit et de certaines cités

résidants plus réceptifs au travail de mobilisation amorcé dans les foyers par des entrepreneurs politiques qui vont édifier une véritable organisation.

1.2 Les logiques de l'émerge` ce orga` isatio` ` elle

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les cessations collectives de paiement ne représentent pas un mode d'action qui va de soi pour les résidants. Certes, faire la « grève des loyers » revient à s'abstenir de payer une redevance locative et ce faisant à amortir, au niveau individuel, les effets de la crise économique. En ce sens, elle est une incitation sélective positive dans la mesure où elle constitue à la fois, à l'instar du squat (Péchu, 2006), un mode d'action et l'objet même de la revendication. Mais cet acte est également coûteux dans la mesure où il constitue un manquement grave aux règles du foyer, lesquelles sont particulièrement strictes et appliquées de façon autoritaire par les directeurs d'établissements. Refuser de payer son loyer peut signifier l'expulsion du foyer, quand ce n'est pas celle du territoire[16]. Dès lors que le lien entre le logement et le travail est coextensif à la condition d'immigré (Sayad, 1980a ; 1980b), on entrevoit les risques attribués par les résidants des foyers à toute action de résistance collective, forme de remise en cause du « loyalisme » (Spire, 2005) qu'ils doivent manifester à l'égard d'une institution d'État. C'est pourquoi, afin d'endiguer la crainte de l'expulsion chez les résidants, les militants chargés de le divulguer doivent, comme on le verra, assortir ce mode d'action d'importantes incitations négatives, autrement dit de sanctions à l'égard des non-grévistes.

De ce point de vue, l'originalité de la « grève des loyers » dans les foyers Sonacotra réside en partie dans le fait qu'elle s'est dotée d'une organisation de mouvement social relativement durable. Rétrospectivement, celle-ci s'est montrée capable, en tant que « structure établie d'incitations solidaires » (McAdam, 1999, p. 45), de produire et de gérer ces deux types d'incitations, positives et négatives[17]. Le « Comité de coordination des foyers Sonacotra en grève » (CCFSG) est fondé en septembre 1975 et regroupe 27 foyers de la région parisienne (plus de 130 en juillet 1978, date à laquelle il change de nom pour devenir le « Comité de

---

HLM à leurs gestionnaires au début des années 1970 (Allal *et al.*, 1977). Sur les conflits au sein de cités de transit de la banlieue parisienne, se reporter à O. Masclet, 2003 : p. 42-48.

[16] En ce sens, le cas du foyer d'Aulnay-sous-Bois où la direction générale de la Sonacotra a obtenu l'expulsion de l'établissement de neuf résidants en 1974, après avoir requis leur éloignement du territoire, semble avoir marqué les esprits (CAC 19870056, art. 7).

[17] L'accent est trop souvent mis, dans la sociologie de l'action collective, sur les premières au détriment des secondes (cf. Gaxie, 2005).

coordination des foyers en lutte »), avant de se dissoudre en 1981[18]. L'organisation, au départ informelle puis progressivement hiérarchisée, se structure autour d'une dizaine de militants actifs issus pour la plupart de courants maoïstes. Leur objectif est de ne pas cantonner l'action collective à la seule interruption des redevances mensuelles de « participation aux frais de gestion » (comme les nomment les services de la Sonacotra), bien que celle-ci constitue incontestablement la partie la plus visible et la plus médiatisée du mouvement. Outre que le refus de paiement passe souvent par des « autoréductions », il est accompagné de différents modes d'action au cours de la lutte, dans la détermination desquels nous analysons plus loin le rôle différencié joué par les entrepreneurs et les « soutiens externes ». Le CCFSG organise principalement des manifestations (cinq au total entre avril 1976 et décembre 1979) et des meetings publics qui se déroulent à la Mutualité (trois sont organisés de février 1976 à avril 1977). Mais on ne saurait oublier les marches silencieuses (celle du 25 juin 1979 notamment), les occupations de lieux publics (comme le « campement » géant organisé à la suite de l'expulsion par la Sonacotra de tout un foyer de Garges-lès-Gonesse en juin 1979), les conférences de presse, la contre-expertise et les pétitions (dont certaines sont adressées au Secrétaire d'État aux travailleurs immigrés).

Par la visibilité et la relative incongruité des modes d'action utilisés par ces étrangers, on comprend alors que l'histoire de la « grève des loyers » dans les foyers Sonacotra tende à se confondre avec celle du CCFSG et contribue, de ce fait, à exclure de l'histoire officielle du mouvement les organisations concurrentes initiées par des syndicats (comme la CGT) ou des partis politiques (tel le PCF). Il est vrai que les actions initiées par ces derniers dans le cadre du conflit des foyers suivent davantage les voies de la « contestation maîtrisée », alors que celles organisées par les premières sont plus « transgressives » (McAdam *et al.*, 2001 : p. 7-8)[19]. C'est sans aucun doute ce caractère transgressif qui permet d'expliquer la difficulté qu'ont eue les acteurs du CCFSG à peser sur les stratégies de la Sonacotra et du gouvernement. Si une grande partie des militants rencontrés sont aujourd'hui amers, en dépit du « désordre » que la « grève des loyers » a provoqué – les pertes financières, par exemple,

[18] La date de dissolution fait problème. D'après certains militants, les prémisses de la dislocation se sont fait ressentir lors du campement de Garges-lès-Gonesse en juin 1979. Pour d'autres, la mort du Comité coïncide avec l'arrivée de la gauche au pouvoir.

[19] Les actions organisées par les militants CGT et PCF tout au long du conflit, outre qu'elles sont en nombre réduit, prennent le plus souvent la forme de pétitions et de prise de parole dans l'arène parlementaire. Ces deux organisations stigmatiseront par ailleurs le mode d'action prôné par le CCFSG, en jugeant que la « grève des loyers » est une « mauvaise méthode de lutte ».

s'élèvent de 1975 à 1979 à plus de 100 millions de francs pour la Sonacotra[20] –, c'est en raison de l'incapacité de ce mouvement à faire advenir un nouvel acteur collectif dans le champ politique. Outre le fait que les principales revendications du CCFSG ne seront pas satisfaites – le statut de locataire n'a pas été accordé, l'organisation elle-même n'ayant jamais été reconnue officiellement par la Sonacotra ni par le gouvernement –, la démobilisation rapide des résidants à partir de la fin de 1979 (graphique n° 1) et l'arrivée de la gauche au pouvoir, qui ne donne pas dans les faits suite au dossier, finit de convaincre certains militants qu'ils ont mené une lutte « inutile ».

Sans statuer sur l'issue de la lutte, il importe à présent de s'interroger sur les modalités de construction de l'organisation de mouvement social. Comment la production et la gestion des incitations sélectives a-t-elle été possible ? Quel type de capital militant « indigène » a-t-il permis de construire et de pérenniser l'organisation ? Pour tenter de répondre à ces questions, il est nécessaire d'examiner de plus près les trajectoires de certains de ses leaders.

1.3 De l'importa` ce du capital milita` t « i` digè` e » da` s la détermi` atio` des modes d'actio` de la grève

Les trajectoires de trois entrepreneurs du mouvement montrent d'abord ce que certaines des formes prises par la mobilisation doivent à la nature du capital militant qu'ils ont accumulé. Ce dernier provient pour une bonne part de leur implication, à des degrés divers, dans les luttes de décolonisation, dans leur pays d'origine et sur le territoire national. Collecteurs de fonds ou leaders de la contestation étudiante, certains sont rompus aux activités clandestines ainsi qu'à l'affrontement récurrent avec les forces de l'ordre. D'autres réinvestissent dans la lutte des formes hétérogènes de capital culturel constitué avant leur émigration, qu'ils adjoignent à leur capital militant. Ces trajectoires témoignent également, à un autre niveau, de l'hétérogénéité sociale du groupe des résidants des foyers. Plus jeunes (à l'exception d'un seul), plus qualifiés que la moyenne des occupants, les leaders du Comité de coordination expérimentent le déclassement social « par le haut ». Surtout, leur présence dans les établissements de la Sonacotra ne semble pas suivre la logique résidentielle modale du reste des occupants, mais correspond davantage à une forme d'accident biographique (une rupture amoureuse, une interdiction de séjour dans le pays d'origine, une stabilisation

[20] Document interne de la Direction générale, 23 juillet 1980 (Archives Sonacotra).

professionnelle ou résidentielle). Celle-ci, conjuguée à la teneur de leur capital militant, contribue à produire chez eux les conditions d'une disponibilité pour le militantisme[21]. Les caractéristiques de cet engagement déterminent alors directement les deux orientations majeures privilégiées dès le départ par le CCFSG : mettre en scène une lutte de « libération » et montrer la capacité des immigrés à produire seuls des œuvres culturelles qui puissent, dans le même temps, servir d'outils de propagande.

1.3.1 Construire et mettre en scène une organisation autonome « de libération »

La trajectoire de Mustapha[22], un des leaders charismatiques de la grève, donne à voir de façon assez exemplaire les logiques de construction de la lutte comme une « lutte de libération ». Algérien originaire de Guelma né en 1933, Mustapha voit disparaître son père dans une émeute dirigée contre le pouvoir colonial en 1945. Durant la guerre d'Algérie, il rejoint le FLN et se charge de la collecte des fonds, avant de s'enfuir en Tunisie et de gagner la France en 1956, pour occuper un emploi d'OS dans la banlieue Nord de Paris. Quelques années plus tard, il devient peintre en bâtiment. Militant actif au sein de la Fédération de France du FLN, il gravit rapidement les échelons de l'organisation. À la suite de ses opérations subversives, il est emprisonné à la Santé, où il côtoie de nombreux Algériens émigrés[23]. En 1968, il prend part au mouvement de contestation étudiante, lie des amitiés avec quelques militants maoïstes et participe aux activités des Comités Palestine[24]. C'est à la suite d'une rupture avec sa compagne (française) qu'il décide de résider en 1972 au foyer Sonacotra Romain-Rolland de Saint-Denis. Là, il commence à mobiliser les résidants autour de la création d'un « comité de résidants ». Dès 1974, il prend la tête du mouvement de « grève des loyers » en se déplaçant dans les foyers de région parisienne, accompagné d'autres militants immigrés venus du MTA et des militants maoïstes (notamment de l'UCFml[25]).

---

[21] *Mutatis mutandis*, on aurait là ce qu'Éric Agrikoliansky propose de nommer, à propos de l'activisme à la Ligue des droits de l'homme, un « engagement interstitiel » (Agrikoliansky, 2001, p. 35).
[22] Les prénoms des militants n'ont pas été modifiés, plusieurs d'entre eux sont en effet cités dans les ouvrages sociologiques ou militants.
[23] L'activisme au sein de la Fédération de France a nourri un certain nombre d'expériences militantes ultérieures chez les immigrés algériens, comme le montre L. Pitti dans le cas des grèves d'OS dans les années 1970 (Pitti, 2006).
[24] Sur la genèse des Comités Palestine, voir les travaux d'A. Hajjat (Hajjat, 2005).
[25] Union des Communistes de France marxiste léniniste.

C'est au sein de ce milieu resserré d'interconnaissance que l'idée est lancée, à la fin de l'année 1974, d'un « Comité de coordination ». Ce dernier doit regrouper, sur la base d'une plateforme commune, l'ensemble des foyers en grève et concurrencer par là même celui initié la même année par le PCF et la CGT. La lutte est entendue au double sens de « lutte ouvrière » – contre l'exploitation d'une « société d'État » accusée de faire du profit – et de « lutte de libération » – contre une institution aux pratiques jugées « coloniales ». Le capital militant de Mustapha, initiateur de ce projet de plateforme, y est ici pour beaucoup. À travers la contestation du rôle des foyers comme institution d'oppression des « ouvriers immigrés », il semble ainsi revivre les circonstances de la guerre d'Algérie, à laquelle il a pris part de façon active. S'il s'agit donc pour lui, une nouvelle fois, de libérer un groupe du joug d'une organisation teintée à ses yeux de colonialisme, le plus important est de « mettre en scène » cette lutte de libération. Cette mise en scène produit d'un côté des incitations sélectives importantes : la qualification « coloniale » par la commission propagande des pratiques de gestion des foyers – pratiques à la fois paternalistes et autoritaires (Hmed, 2006b) – trouve un écho favorable chez les résidants, majoritairement Algériens[26]. De l'autre, le Comité réinvestit dans la lutte des savoir-faire constitués par certains militants au moment de la guerre d'Algérie. Lors de ses déplacements dans les foyers de la région parisienne, Mustapha supervise ainsi les activités de collecte de fonds, organise des assemblées générales clandestines, distribue des tracts, prend la parole pour mobiliser les troupes et pousse à la cessation de paiement en recourant parfois à la menace[27]. La structure du Comité elle-même est pensée en référence à celle adoptée par le FLN pendant la guerre d'Algérie : un bureau (composé de six membres) et sept commissions de travail (« propagande », « information », « technique », « culture », « soutien », « gestion », « contrôle ») se partagent les tâches d'administration du mouvement.

Ces tâches sont également prises en charge par Assane, autre leader de la grève. Petit-fils de chef de village wolof, fils de fonctionnaire, ce dernier poursuit à Dakar des études de droit

[26] En 1973, les Algériens représentent la moitié des résidants des foyers Sonacotra et près de deux tiers des étrangers logés dans ces foyers (Sonacotra, 1974).

[27] Geneviève, militante à l'UCF(ml), fait ainsi remarquer, sur le ton de l'humour : « Des fois, quand on dit à [Mustapha] "y avait quelques méthodes FLN", il dit : "Ah non, pas du tout !" Ceci dit, y avait quelques méthodes […] du type "c'est interdit de parler au gérant. Si tu parles au gérant, attention à toi". Alors y avait pas du tout de méthodes expéditives hein, ni des répressions. Mais quelqu'un qui allait parler au gérant, on allait le voir pour lui dire "la prochaine fois, fais attention à toi", ou alors "t'as pas payé ta cotisation, le car…" "T'es pas venu au tribunal, à la réunion machin, pourquoi ?" En même temps, c'est vrai qu'ils avaient un peu raison aussi de faire ça hein. Les gens donnaient leur accord, c'était quand même toujours discuté en AG. » (Entretien, Paris, 28 juin 2004).

et anime, pendant les années 1960, un mouvement de contestation étudiante anti-gouvernemental (il se définit comme « un étudiant récalcitrant anti-impérialiste »[28]). Interdit d'examen, il s'envole avec quelques-uns de ses camarades pour Paris fin 1974. Il a alors à peine vingt ans. « À la recherche d'une solidarité ethnique », il s'investit dans des activités d'alphabétisation auprès de Sénégalais dans un foyer AFTAM près de Bastille et prend simultanément une chambre au foyer Sonacotra de Montreuil La Noue. À la suite d'un hébergement clandestin, il est expulsé du foyer par le directeur. C'est alors que les Sénégalais du foyer se mobilisent pour le défendre, avec succès. Début 1975, une augmentation des redevances dans l'ensemble des foyers Sonacotra provoque les premiers remous : c'est à cette occasion qu'il rencontre Mustapha (âgé alors de 42 ans) « qui l'a amené à la lutte ». Doté d'un fort capital scolaire (sa maîtrise du français lui permet de rédiger les tracts du Comité mais aussi de s'exprimer au sein d'arènes publiques), bien intégré dans la communauté sénégalaise, passionné de droit, il devient délégué du foyer de Montreuil (avec Omar) puis prend en charge la « commission technique » du Comité de coordination, en étroite relation avec le Gisti et la commission culturelle. L'analyse de la trajectoire d'Omar permet de mieux rendre compte du rôle dévolu à cette commission dans le travail de mobilisation.

1.3.2 Organiser « l'autonomie culturelle »

Omar est un émigré algérien né en 1951, dont le père s'est engagé aux côtés du FLN pendant la guerre d'Algérie. Après l'indépendance, le père se retrouvant durablement au chômage, Omar quitte l'école avant le certificat d'études, sommé de trouver un emploi afin d'aider la famille. À cette fin, il s'embarque pour la France en 1968, à l'âge de 17 ans. Sans papiers, d'abord manutentionnaire sur des chantiers de la région parisienne, il obtient diverses qualifications à force de stages de formation professionnelle. La crise du logement et la modicité de ses ressources le conduisent à « dormir dehors »[29] quelque temps. De ce fait, pendant plus d'un an, il passe ses journées dans les cinémas de la capitale afin de récupérer son sommeil. C'est là qu'il consolide sa connaissance de la production cinématographique française, qu'il a découverte lors de son enfance à Alger à l'occasion de séances de projections gratuites. Il expérimente par la suite la précarité de l'hébergement et la dureté de l'encadrement dans différents « garnis » de la capitale. Lors d'un déplacement en province pour une compagnie de matériel ferroviaire, il tente de mobiliser ses collègues pour la

[28] Entretien Assane, Paris, 20 juillet 2004. Les citations suivantes sont tirées de cet entretien.
[29] Entretien Omar, 7 janvier 2005. Les extraits suivants sont tirés de cet entretien.

régularisation de leur situation. C'est alors sa première expérience militante, dans laquelle il joue le rôle du « meneur ». De retour à Paris, il finit par obtenir un emploi stable et un titre de séjour. Au même moment, il réussit à intégrer le foyer de Montreuil La Noue en 1971, où il rencontre Assane trois ans plus tard, et devient délégué du foyer puis responsable de la « commission culturelle » du CCFSG.

L'activité de cette commission passe dans un premier temps par l'organisation de réunions autour de séries de diapositives montrant l'histoire des luttes immigrées et l'origine de la lutte des classes, grâce à un matériel prêté par des militants de l'UCF(ml). Ces activités sont l'occasion de se socialiser aux techniques de lutte, qui prennent une forme particulière dans le cas de la contestation du rôle « policier » des directeurs de foyers Sonacotra :

> « Petit à petit, on s'est organisé : par exemple, avec la "commission propagande", on entrait dans le foyer, on faisait la projection de diapos, prêtées par les maos – mais bon on était d'accord sur les images – on passait notre truc, après on faisait une discussion et les gens ils étaient d'accord avec nous. Mais après il y avait aussi la police, ils nous embarquaient. Ça c'était du jamais vu. [Une fois,] on est resté plus de deux heures, et la police nous a relâchés. La police était beaucoup plus sympa que le gérant ! Le gérant il disait : "ici c'est chez moi ! Dégagez !" »

La direction de cette commission va permettre à Omar, analphabète en français, d'accumuler une certaine forme de capital culturel mais aussi de capital social. L'organisation des activités culturelles, étroitement liées au travail de « propagande », est l'occasion pour lui de « changer de milieu », en rencontrant notamment des journalistes, des artistes, et ce que l'on n'appelle pas encore à cette époque « les intermittents du spectacle ». Les activités qu'il prend en charge sont multiples : ainsi, il « convertit sa passion du foot en "agit-prop" » en supervisant une troupe de théâtre qui met en scène les humiliations subies par les résidants, et les rapproche explicitement de celles subies par eux pendant les guerres de décolonisation. De la même manière, en 1976, Omar met les leaders du CCFSG en relation avec une équipe de professeurs de cinéma de l'Université de Vincennes. Composée de professionnels et d'étudiants, elle est à l'origine de la formation d'ateliers de sculpture et de linogravures, de chansons et de calendriers militants et réalise un documentaire sur la lutte. Omar, qui trouve là le moyen de réactiver ses ressources cinématographiques et de les mettre au service d'une cause qu'il estime « juste », a l'idée de réaliser un « film de long métrage, qui prenne en compte de façon plus approfondie et large [qu'un court métrage] les divers aspects de la lutte et des différentes phases qu'elle a connues jusqu'à ce jour, c'est-à-dire un film important, à la

mesure de l'importance historique du mouvement de grève des foyers Sonacotra, destiné à en refléter le déroulement et les caractéristiques essentielles »[30].

L'analyse des trajectoires biographiques des entrepreneurs de mobilisation souligne d'abord l'incorporation de savoir-faire militants et de capitaux hétérogènes avant et pendant l'épisode migratoire, qui trouvent précisément à se reconvertir et à se valoriser au sein des foyers[31]. Cette analyse suggère également le rôle de « courtiers » (McAdam *et al.*, 2001) que ceux-ci ont joué entre deux espaces sociaux peu connectés avant le mouvement[32]. Les militants immigrés ont en effet conscience de leurs faiblesses. S'ils connaissent assez bien les groupes qu'ils entendent représenter ainsi que les registres d'action légitimes auprès d'eux, ils maîtrisent mal en revanche les règles d'intervention dans « l'espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2002). C'est pourquoi l'appui de « soutiens externes », dont ils suivent et contrôlent rigoureusement les activités, est apparu – dès le départ – incontournable.

2. L'autonomie en actes : le rôle des « soutiens » dans la détermination des modes d'action protestataires

L'activation de « publics de référence » (Lipsky, 1970, p. 3) par les groupes mobilisés est fondamentale dans le cas des « sans pouvoir » ou des « sans droits » ; l'exemple des sans-papiers (Siméant, 1998), celui des prostituées (Mathieu, 2001) ou encore des mal-logés (Péchu, 2006) ont vérifié depuis cette constante de l'action collective portée par des acteurs démunis ou au statut précaire comme les étrangers. N'en déplaise à Frances F. Piven et Richard A. Cloward pour qui l'organisation et le soutien des élites pervertiraient inévitablement la force des « défis de masse » propres aux « mouvements de pauvres » (Piven et Cloward, 1977), l'analyse de ces cas montre bien combien l'injection de ressources supplémentaires et la socialisation aux techniques nationales de lutte sont décisives pour les

[30] Extrait du synopsis du film. Je remercie Jean-Jacques Steltzer pour m'avoir communiqué cette pièce d'archive unique.

[31] « En s'appropriant un objet, une situation, une institution, un lieu, l'acteur donne vie à ce qui restait à l'état de lettre morte, mais inversement, *c'est parce qu'il est mis en présence de l'objet, de la situation, de l'institution, du lieu*, etc., qu'il réveille ce qui, autrement, aurait pu rester temporairement ou plus durablement en état de veille » (Lahire, 2001 : p. 120, nous soulignons).

[32] La sociologie des réseaux militants préfère en ce sens l'usage du terme « courtier » à celui de « leader » (Diani, 2003).

groupes peu cohérents *ex ante*. Le cas de la « grève des loyers » donne précisément à voir l'incidence de ces ressources – lesquelles ne se limitent jamais au seul capital économique mais englobent des formes de légitimation variées – sur la détermination des modes et des processus de l'action. Les « soutiens externes directs » assurent ainsi la popularisation de la lutte auprès d'un certain nombre d'acteurs, susceptibles de la rejoindre et/ou de l'appuyer. Des « courtiers » mettent alors en relation les militants immigrés et les « militants de solidarité ». Le recrutement de ces derniers ne doit rien au hasard mais est étroitement dépendant de la configuration du « champ militant » (Péchu, 2001 ; 2006) du début des années 1970 : la concurrence est grande entre les organisations mais aussi en leur sein pour le monopole de la défense légitime des intérêts « travailleurs immigrés. Tant les membres des groupuscules d'extrême gauche (maoïstes et trotskystes), les militants syndicaux des unions locales (CFDT, CGT) et partisans (PCF, PSU et PS) que ceux des associations de soutien aux immigrés (Cimade, Fasti, Gisti) s'affrontent régulièrement autour d'enjeux locaux de « soutien aux immigrés »[33]. De façon différentielle, ces « soutiens » tendent de ce fait à injecter dans la mobilisation trois types de ressources différentes, qui alimentent une forme de capital militant « importé » : la maîtrise des techniques nationales de lutte, le recours au droit et la contre-expertise savante[34].

2.1 Socialiser les immigrés aux techniques nationales de lutte

Les « militants de solidarité » issus des mouvements d'extrême gauche de l'époque offrent aux militants immigrés qui les sollicitent une infrastructure et des moyens logistiques importants. Premièrement, ces militants sont rôdés, au moins depuis mai 1968, aux techniques de mobilisation qui ont alors cours dans l'espace national des mouvements sociaux : rédaction de tracts, d'affiches, de banderoles, composition de chansons, organisation de réunions et de meetings, animation culturelle. Si au départ, la taille du groupe de militants mobilisés est faible et permet le contrôle par les leaders du Comité de coordination du contenu des tracts, avec l'expansion de la lutte, la rédaction de ces derniers devient rapidement l'enjeu d'une lutte entre celui-ci et les groupuscules maoïstes, trotskystes et lambertistes, lutte qui justifiera l'adoption d'une plate-forme de soutien en mars 1976. Ce qui n'empêchera pas les

[33] La situation est rendue plus complexe encore dès lors que de nombreux militants appartiennent simultanément à plusieurs de ces organisations. Pour une présentation synthétique (et non exhaustive) des organisations de « soutien » aux immigrés depuis la fin des années 1960, voir X. Crettiez et I. Sommier, 2006, p. 399-415.

[34] Les cours d'alphabétisation, par le biais desquels de nombreux militants des Asti (Lechien, 2003) mais aussi d'extrême gauche contribuent à politiser les « travailleurs immigrés », sont relativement peu nombreux dans le cas des foyers Sonacotra, pour les raisons que nous avons invoquées.

« soutiens », bien au contraire, de prendre en charge la reproduction et la diffusion des écrits, mais aussi le transport des militants, souvent non motorisés. Les organisations maoïstes sont en effet très présentes à cette époque dans les usines et assurent la popularisation de la lutte auprès des ouvriers français (à travers les « Comités d'atelier »). Par ailleurs, le Gisti et la Cimade publient à plusieurs reprises des brochures expliquant les revendications du Comité de coordination[35].

Deuxièmement, les militants politisés à l'extrême gauche ont acquis depuis mai 1968 une maîtrise des mobilisations de rue, mais aussi des occupations d'usine ou de logements. Ces modes d'action prennent souvent la forme de « coups de force » : violents, ils sont associés à des techniques précises de contournement ou d'affrontement avec la force publique. Dans l'extrait d'entretien qui suit, Geneviève, militante de l'UCF(ml), détaille certaines de ces techniques :

> « Avec Mustapha, au début on avait commencé à faire [un] petit groupe [militant] au foyer Romain Rolland en 1972. En 1973, on est intervenu au foyer des Grésillons, à Gennevilliers, assez violemment. À l'époque, on faisait pas dans la dentelle, hein. […] On entrait clandestinement dans le foyer, de jour – quoi, de jour, parfois le gérant il dormait là hein – et quand on arrivait pas à entrer clandestinement, c'est Mustapha qui entrait à notre place (rires). Alors on commençait toujours par le dernier étage pour distribuer les tracts, il fallait toujours se rappeler de commencer par le dernier étage, pour pas se faire piquer… ou se faire piquer le plus tardivement possible. Mais aux Grésillons, le gars qui était gérant, c'était un ancien de l'OAS, un type charmant, une ordure finie, et la rumeur disait – et c'était peut-être pas complètement faux – qu'il était le beau-frère du commissaire d'Asnières, en tous cas ils avaient un lien ça c'est sûr… Et dès qu'il téléphonait au commissariat d'Asnières, un gars de l'OAS aussi – si c'était pas son beau-frère, c'était son copain – on se faisait sortir par les flics… »[36]

Certes, objectera-t-on, les actions propres aux luttes de libération nationale ou aux émeutes anti-gouvernementales qu'ont connues les militants immigrés les conduisent aussi à développer de telles tactiques face à la force publique. En la matière, ceux-ci n'auraient pas à apprendre grand chose des activistes français de l'après Mai 1968. Pourtant, les entretiens menés avec les uns et les autres montrent combien les militants de solidarité ont sensibilisé leurs émules immigrés à des techniques spécifiques qui s'inscrivent dans un cadre institutionnel distinct de celui des pays d'origine. En ce sens, il s'agit bien pour les seconds

[35] Voir par exemple « La grève des loyers dans les foyers Sonacotra », *Cimade-Information*, 3, 1977 ; CIEMM, « "Grève des loyers". Remise au point. Réplique du Gisti à la Sonacotra », *Presse et immigrés en France*, 5, janvier 1979.
[36] Entretien Geneviève, Paris, 28 juin 2004.

d'une socialisation militante au sein de laquelle ils n'ont pas été passifs, mais conduits à réactualiser leur capital militant en fonction d'un contexte institutionnel et historique différent.

2.2 Se mobiliser par le recours au droit

L'adoption très tôt par la lutte d'un caractère juridique relève de ce même mécanisme par lequel les soutiens ont favorisé la reconversion d'un capital militant « indigène ». Il faut souligner tout d'abord combien la nature même de la mobilisation comporte des aspects juridiques déterminants : la revendication du statut de locataire, par exemple, qui émerge dès l'année 1975, suppose une connaissance très fine du contrat de résidence établi entre l'occupant et la Sonacotra[37]. Avant même l'expansion de la lutte, en 1972, les militants du Gisti sont sollicités par des résidants d'un foyer de Bagnolet dans le but de porter plainte contre l'association pour pratique de prix illicite[38]. Cette orientation est également dictée par la stratégie de la Sonacotra et du gouvernement, laquelle force les militants à s'engager dans la voie juridique. Quand la première multiplie depuis 1976 les expulsions des foyers et les saisies-arrêts sur salaires, le second organise en avril de la même année, à la demande expresse du président de la Sonacotra, une série d'expulsions du territoire de 18 « meneurs »[39]. Aussi la toute jeune association qu'est le Gisti sera-t-elle au cœur du dispositif de « soutien ». C'est Mustapha, accompagné de quelques autres militants qui vient trouver en 1973 Christian Bourguet, un avocat du Gisti, à la suite d'un incident survenu à la suite de la projection d'un cocktail Molotov dans une salle de réunion d'un foyer de Saint-Denis. L'avocat, lui-même investi depuis mai 1968 dans la défense de groupes d'étudiants « gauchistes » mis en cause par les institutions dans lesquelles ils intervenaient, leur conseille de se mettre eux aussi en « grève des loyers » :

> « [Les militants] ne parlaient [alors] pas du tout de loyer. Et c'est moi qui leur demande : "combien vous payez de loyer ?" Ils me répondent et je leur dis "vous tombez bien, parce que je viens de traiter une affaire de ce genre et voilà ce qu'il faut faire." "Ah bon, intéressant…" Bon. "Donc on va faire les deux choses pour vous : 1. on va déposer une plainte pour pratique de prix illicite et 2. On va faire un référé pour faire désigner un expert chargé de vérifier les conditions de logement et

[37] La voie juridique est celle déjà empruntée dans le cas de « grèves de loyers » à New York en 1963-1965 (Lipsky, 1970), en raison du lien fort entre loyer et droit de propriété. Dans le cas de cette grève, l'acquisition de ressources juridiques semble être, d'après l'auteur, le but même du mouvement.
[38] CAC 19870056, art. 7.
[39] Un an plus tard, le Conseil d'État annulera les arrêtés d'expulsions ce qui permettra le retour des militants.

> notamment les conditions de sécurité." On dépose la plainte, on fait un référé, un expert est nommé, il vient et effectivement il montre que des travaux importants sont à faire. Ils s'étaient déjà constitués en comité, et ils me disent "qu'est-ce qu'il faut qu'on fasse par rapport aux loyers ?" Je leur dis : "c'est très simple. Si vous payez trop cher et qu'en réalité on doit vous rendre de l'argent […], il faut qu'on calcule le loyer." Alors ils repartent en disant "on va se mettre en grève des loyers". »[40]

Très rapidement et sur les conseils de militants proches du Gisti et de la Cimade engagés dans la « lutte par le droit » (Israël, 2003), Assane lance l'idée d'une « commission technique ». Celle-ci matérialisera l'adoption de la stratégie juridique comme stratégie dominante. Chargée d'instruire les recours contre les décisions d'expulsion, regroupant plus d'une vingtaine d'avocats oeuvrant au Gisti, elle jouera un rôle déterminant dans l'histoire de la lutte. Pour autant, l'objet de la commission ne se limite pas à l'assistance juridique.

2.3 Développer une contre-expertise savante

La commission technique est chargée, dès la fin de l'année 1975, de produire une contre-expertise sur la question du logement en foyer, selon le principe très maoïste (également partagé par les milieux catholiques sociaux auxquels appartiennent certains militants) que « celui qui n'a pas fait d'enquête n'a pas le droit à la parole »[41]. Elle fédère un ensemble de professionnels engagés à des titres divers dans des mouvements politiques de la gauche radicale ou de l'extrême gauche, dont l'identité apolitique est mise en avant et constitue à ce titre un gage de crédibilité aux yeux des médias, de l'opinion publique et des autres parties engagées dans le conflit. Leur mission est de montrer, preuves scientifiques à l'appui, que le logement en foyer est un habitat ségrégué, mal conçu, mal géré, qui spolie et aliène « l'ouvrier immigré ». Des architectes de l'unité pédagogique n° 6 des Beaux-Arts, des salariés de la Sonacotra syndiqués à la CFDT et proches du PSU, des économistes du cabinet d'experts-comptables Syndex, des avocats oeuvrant au Gisti, ainsi que des médecins sont sollicités pour rendre leur « rapport » sur la question. Si certains militants se connaissent déjà, en revanche c'est l'organisation du mouvement qui contribue à structurer durablement le réseau. En outre, le Comité de coordination organise des conférences de presse et des meetings au cours desquels les membres de la commission technique communiquent les résultats de leurs investigations. Tant les brochures du Gisti que celles de la Cimade se chargent là encore de diffuser le contenu de cette contre-expertise.

---

[40] Entretien Christian Bourguet, Paris, 17 septembre 2004.
[41] On retrouve cette même préoccupation doctrinaire dans le cas du MTA (Siméant, 1998, p. 79).

La présence, parmi les professionnels engagés, de militants proches du PSU a renforcé très certainement cette orientation « savante » du mouvement à un moment donné : comme le montre Karim Fertikh (2003) dans le cas d'une fédération locale du PSU, la surreprésentation des enseignants parmi les militants du parti explique en partie le recours à ce mode de l'action collective, notamment autour d'enjeux urbanistiques (p. 47-48). Les « militants de solidarité » chargés de la contre-expertise au sein de la commission technique ont des dispositions relativement similaires à ceux décrits par K. Fertikh. Politisés à gauche (PS ou PSU), ils proviennent de milieux sociaux en ascension. Titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, ils s'engagent souvent dans le secteur public par « souci d'éthique ». Surtout, leurs trajectoires politiques ou professionnelles les ont tous amenés, à un moment ou à un autre, à séjourner longtemps en Afrique du Nord et à entrer en contact avec les populations colonisées ou anciennement colonisées. Cet usage de la contre-expertise, s'il n'est pas spécifique à la « grève des loyers » (Mouchard, 2001), entre particulièrement en congruence avec les compétences propres à certains leaders du Comité de coordination, qu'ils ont adoptées dans d'autres luttes (menées au sein des Comités Palestine et du MTA par exemple). À ce titre, on peut considérer qu'il s'agit là de ce que D. McAdam, S. Tarrow et Ch. Tilly appellent les « performances » (McAdam *et al.*, 2001, p. 49). En ce sens, les répertoires d'action collective ne sont jamais figés une bonne fois pour toutes mais sont accommodés par les groupes sociaux au cours du processus de mobilisation.

Après avoir analysé le processus de production et d'articulation des ressources pour l'action collective, il s'agit maintenant d'étudier les moyens logistiques sur lesquels se sont appuyés les entrepreneurs afin de susciter et de maintenir la mobilisation, autrement dit de produire des incitations sélectives, positives et négatives. L'originalité de ces moyens provient du fait que ceux-ci sont en grande partie ceux que procure l'institution elle-même[42].

3. Subvertir l'institution ou comment pérenniser une mobilisation improbable

[42] F. Piven et R. Cloward insistent particulièrement sur le caractère *institutionnel* des mouvements de pauvres (Piven et Cloward, 1977, p. 21).

Le mouvement de la « grève des loyers » éclaire singulièrement un processus institutionnel de mobilisation. Toutefois, à la différence du mouvement américain des droits civiques, pour ne prendre que ce seul exemple, les entrepreneurs de la « grève » ne se sont pas appuyés sur un réseau de communication préexistant – les églises dans le cas du *Freedom Summer* (McAdam, 1988 ; 1999) –, mais l'ont construit dans et par l'action collective. Il s'agit pour les militants non seulement de subvertir l'institution du logement en foyer en la détournant de ses objectifs originels mais aussi d'échafauder, à partir de là, une nouvelle infrastructure militante.

3.1 Détourner par la force l'usage des locaux collectifs

La cartographie du mouvement montre l'effet de la concentration sur le succès de la mobilisation : les départements de la région parisienne touchés par la « grève » tout au long de la lutte sont ceux qui abritent un nombre élevé de foyers Sonacotra[43]. Une première préoccupation des militants est en effet de mettre en contact le plus de foyers possible, dans des zones où ils sont déjà actifs et au sein desquelles ils peuvent aisément se déplacer. L'incidence de la structure architecturale des foyers (F6, F1/2, F1[44]) est à ce niveau déterminante : c'est dans les foyers de la deuxième génération, autrement dit dans les F1/2, que la « grève » est plus intense. Deux raisons majeures expliquent cet état de fait : premièrement, ces foyers sont ceux où les redevances sont les plus élevées (si l'on exclut les F1, mais qui sont en nombre plus réduit), autrement dit ceux où la cessation de paiement est la plus rentable, et où le poids relatif du loyer dans le budget des résidants est le plus fort[45]. Deuxièmement, ils sont de plus grande taille et concentrent donc un nombre de résidants plus nombreux : le nombre de lits est souvent supérieur à 300, contre 200 pour les F6. À cet égard, la concentration des occupants dans un même lieu joue en faveur du déclenchement de mouvements de grèves, quand bien même la structure des foyers Sonacotra est plus

[43] Alors que 40 % des foyers de la région parisienne sont situés dans la Seine-Saint-Denis, l'Essonne et le Val d'Oise, les établissements situés dans ces trois départements représentent dans le même temps 75 % des foyers en grève.

[44] La structure en F6 est la plus ancienne et correspond *grosso modo* à un appartement familial (« unités de vie » composées de cinq à dix chambrettes, d'une salle à manger,d'une cuisine et d' une salle d'eau). À partir du milieu des années 1960, la Sonacotra développe des foyers en F1/2 (chambrettes de 7,5 m^2 à 15 m^2 disposées le long d'un couloir) et en F1 (chambres de plus de 12 m^2).

[45] Globalement, sur la période, le prix de journée pour un F 1/2 (7 à 7,5 m^2) est supérieur de 45 % à celui d'une chambre en F6. Celui d'un F1 lui est supérieur de 87 % (Archives Sonacotra, document interne, février 1976).

« individualisée » que les foyers privés ou associatifs (composés le plus souvent de dortoirs et non de chambres individuelles[46]).

La jouissance des salles de réunion ou d'alphabétisation à des fins politiques – un des enjeux centraux du mouvement – est fréquemment obtenue des directeurs de foyers sous la menace physique des militants. La technique apparemment la plus courante est l'investissement des « cercles-bars » ou les salles d'alphabétisation par une petite équipe d'activistes extérieurs. Celle-ci entreprend alors des activités socio-culturelles (projection de films, diapositives, diffusion de musique arabe…) concurrentes à celles proposées régulièrement par les directeurs dans le cadre de l'action sociale. Ces incursions sont l'occasion de rixes et d'affrontements parfois sévères entre militants et directeurs. Les agressions prennent, dans la majeure partie des cas, la forme d'insultes racistes, de braquages, de menaces, voire de saccages[47]. Ainsi, en novembre 1977, dans un foyer d'Argenteuil (288 chambres en F1/2, construit en 1971), un jeune militant « connu de certains résidants », frappe au visage le directeur de foyer venu demander de baisser le son de l'électrophone dans le cercle-bar, lui-même investi par une troupe d'activistes du CCFSG[48].

Les réunions dans les salles communes du foyer sont donc dénoncées régulièrement par les directeurs qui y voient un moyen efficace de pression à l'égard de leurs résidants. Ils en profitent pour réaffirmer la légitimité des comités de résidants institués par la Sonacotra. À travers les récriminations formulées par ces directeurs, on peut voir – en creux – l'importance des incitations négatives déployées par les militants du CCFSG afin de susciter ou d'entretenir l'adhésion au mouvement. Ces incitations sont spécifiques en ce qu'elles prennent corps dans l'espace même du foyer, où elles entrent directement en opposition avec les pressions exercées par les directeurs de foyer. Deux exemples significatifs, survenant à des moments cruciaux du mouvement, illustrent ce mécanisme. Le premier se situe dans le foyer d'Aulnay, à l'orée de la grève (autrement dit avant la constitution du Comité de coordination). Le directeur du foyer demande l'expulsion du territoire des « meneurs », expulsés du foyer en novembre 1974. Ceux-ci seraient accusés de

> « manifeste[r] leur mécontentement en commettant dans le Foyer des dégradations et vols tels que subtiliser les brûleurs de réchaud pour empêcher

[46] En 1973, 97 % des chambres gérées par la Sonacotra sont individuelles (Sonacotra, 1974).
[47] Liste des agressions contre des directeurs de foyers, CAC 19870056, art. 13.
[48] CAC 19870056, art. 9.

> leurs camarades de faire la cuisine, rendant par là même la vie difficile aux résidents ayant repris le paiement des frais de participation et les inciter ainsi à se révolter ».[49]

Le second exemple est fourni par ce rapport communiqué par le directeur du foyer de Bezons à la déléguée de la région Paris Nord en juillet 1978, à un moment de forte agitation dans les établissements de la Sonacotra :

> « J'ai le regret de vous informer que le foyer de Bezons suit les directives du Comité de coordination sur le non paiement de PFG [participation aux frais de gestion] à compter du 1er juillet 78.
>
> Les délégués du Comité du Foyer (élus démocratiquement en juin 77) ayant donné leur démission, complètement écoeurés, ceci sous les pressions, voire même menaces de certains résidents du Foyer « chauffés à blanc », dirigés et soutenus par des éléments extérieurs au Foyer de Colombes (Avenue du Parc) etc. Ceux-ci ont d'ailleurs mis en place un Comité de résidents leur étant tout dévoué composé essentiellement d'ivrognes et de chômeurs ne sachant pour ainsi dire ni lire, ni écrire, mais par contre sachant parler avec excitation, en deux mots de véritables meneurs de grève.
>
> Par ailleurs, aucune relation ne peut avoir lieu avec les « anciens délégués », lesquels ne sont plus suivis et écoutés par une partie des Résidents, qui d'ailleurs continuent de les insulter et de les menacer malgré qu'ils n'occupent plus leur fonction. Déjà le trouble s'installe dans le Foyer et plusieurs bagarres ont déjà éclaté entre les « pour » et les « contre » ce qui promet pour l'avenir !
>
> Pour ramener le calme, il faudrait pouvoir prendre des sanctions (expulsion du Foyer par exemple) pour les meneurs dont vous avez la liste ci-jointe.
>
> À ce jour, aucuns PFG n'ont été encaissés pour juillet et il reste 54 impayés sur juin 78. […] »

La détermination de la nature et de la portée de ces incitations négatives reste évidemment problématique aujourd'hui : même si, comme on l'a vu, certains militants reconnaissent l'usage de pressions à l'égard des résidants, il reste que l'on peut difficilement évaluer la systématicité du recours à ces « pressions » par les activistes du Comité de Coordination. On peut toutefois avancer l'hypothèse prudente selon laquelle la *visibilité* des pratiques au sein des foyers, qui plus est dans un climat de tension entretenu par les mouvements de cessation, augmente fortement le coût de la non-participation ou de la désertion auprès des résidants. Au regard de l'éventualité de représailles par les membres du CCFSG, le coût relatif de la résistance (ou de la désobéissance) à l'institution se trouve donc réduit d'autant pour eux.

[49] Lettre de Gérald de Golbéry au Directeur du Logement de la Sonacotra, 20 novembre 1974 (CAC 19870056, art. 7).

3.2 Re-construire une infrastructure militante

C'est dire que, si l'on exclut les meetings publics et les manifestations, le travail de mobilisation des résidants prend place *au sein même de leurs lieux de vie hors travail*, de façon quasi exclusive. Cela semble logique tant les foyers semblent s'offrir, au grand dam de leurs promoteurs, comme un espace particulièrement approprié pour l'activité militante[50]. Ceux-ci sont en effet conçus de telle façon que leur architecture constitue une infrastructure précieuse pour le travail de mobilisation : des salles de réunion (au sous-sol ou au rez-de-chaussée) et d'alphabétisation, des cercles-bars spacieux, permettent d'organiser des meetings à moindre coût. Et cela d'autant plus que ces lieux de sociabilité sont particulièrement fréquentés par les résidants, qui en majorité ne disposent pas de loisirs à l'extérieur (si l'on exclut, pour Paris où peu de foyers Sonacotra sont construits, les cafés dans lesquels un certain travail de mobilisation est possible, mais généralement peu efficace). Ainsi les salles de réunion, larges et aérées, servent-elles directement pour l'organisation des assemblées générales des comités de résidants, mais aussi pour l'intervention des membres de la commission « propagande » et la commission « culturelle » du CCFSG. Des séances de votes à main levée – qui permettent d'exercer *in vivo* un contrôle plus fin des adhésions – y trouvent naturellement leur place. Le CCFSG lui-même tient d'ailleurs nombre de ses réunions internes dans les foyers, et non à l'adresse postale qu'il indique dans les tracts, comme semblent le croire certains hauts fonctionnaires. De la même manière, les premières négociations officieuses entre la direction de la Sonacotra au début de l'année 1976 se déroulent dans une de ces salles, au foyer de Colombes (Hauts-de-Seine)[51]. Les cercles-bars, le plus souvent tenus par d'anciens résidants, sont des lieux tout trouvés pour la projection de films et de diapositives réalisées sous l'égide du CCFSG, ou tout simplement pour la tenue de réunions entre résidants d'un même foyer.

Les réunions entre militants immigrés et « militants de solidarité » se déroulent, à l'inverse, le plus souvent hors des foyers. Les contacts noués précédemment entre un de ces militants, membre de la commission « immigrée » du PSU, et Mustapha font que les premières réunions du CCFSG se déroulent au domicile du premier, lui-même logé dans les locaux de la Cimade qui vient de l'embaucher et ne manquera pas de lui reprocher son

[50] Dans son analyse du mouvement étudiant chinois de la fin des années 1980, D. Zhao met particulièrement en lumière le rôle occupé par l'utilisation de l'espace et de l'écologie dans les mouvements sociaux (Zhao, 1998). Pour une revue de littérature récente sur la dimension topographique de l'action collective, voir R. Auyero, 2006.
[51] CAC 19870056, art. 9.

engagement trop « visible ». Dans le même esprit, la proximité entre les militants CFDT et certains activistes de la Confédération syndicale du cadre de vie (proche des courants CFDT et PSU) conduit ces derniers à leur prêter les locaux de la Confédération, boulevard Sébastopol à Paris. Cette salle accueille notamment les réunions de la commission « technique » du CCFSG, en particulier les avocats. Quant au comité de soutien, il se réunit à partir de 1977 dans les locaux de la Fasti, dont le président, Gérard Desbois, ex-séminariste et proche du PSU, appuie modérément les actions du Comité de coordination[52].

4. Conclusion

Étudier un « mouvement de pauvres » qui s'est déroulé dans un cadre institutionnel et s'est prolongé dans la durée donne ainsi à voir les modalités par lesquelles les groupes sociaux les moins favorisés dans l'espace social peuvent mener une action collective d'envergure. L'analyse de ce mouvement vérifie d'abord la régularité selon laquelle les entrepreneurs de causes « dominées » sont les « moins dominés des dominés » (Siméant, 1998 ; Mathieu, 2001). Aussi, une dimension cruciale est l'existence, au sein du groupe mobilisé, d'agents sociaux disposant d'un capital militant que l'on a appelé « indigène ». Placé en situation d'être réactivé, ce capital s'actualise dans toute une série de « performances » constituées de routines autant que d'innovations marginales et bénéficie en cela de l'adjonction par les agents de capitaux de nature différente qui en accroissent sensiblement l'efficacité[53].

Néanmoins, la seule détention de capitaux ne suffit pas à expliquer à elle seule le passage à l'acte. D'une part, le déficit de légitimité comme l'insuffisante socialisation des étrangers aux règles – historiquement situées – de l'espace national des mouvements sociaux requiert une étroite articulation entre eux et les « militants de solidarité ». On a suggéré que cette articulation n'était possible que dans des configurations spécifiques du champ militant : celui-ci doit permettre la mise en relation d'individus aux intérêts divergents mais qui s'accordent le temps de la mobilisation. Le processus même de l'action collective constitue à ce titre un vecteur puissant de mobilisation en favorisant l'émergence de « courtiers ». D'autre part, et ce

[52] Entretien, Gérard Desbois, Vitry, 8 janvier 2005.
[53] Cette perspective n'est pas cantonnée à la seule sociologie de l'action collective, mais permet d'envisager, plus généralement, la genèse des partis politiques, comme le montre l'exemple du Front islamique du salut analysé par M. Aït-Aoudia (Aït-Aoudia, 2006).

point semble le plus important, l'étude de cette mobilisation montre qu'en l'absence de réseau militant préexistant et de moyens institutionnels de représentation politique, des individus placés dans un statut juridique précaire (comme le sont les étrangers) mais prédisposés à s'engager n'ont le choix, pour prendre la parole, que de subvertir l'institution qui a pour fonction de les prendre en charge et d'enserrer leurs pratiques. Par la standardisation des modèles architecturaux et des modes de gestion de ses foyers, la Sonacotra a acquis, à la fin des années 1960, un degré d'objectivation tel (Hmed, 2006a) qu'elle constitue précisément cette institution *contre laquelle* peuvent se mobiliser les immigrés et *grâce à laquelle* ils peuvent engager une mobilisation conséquente. Cette dernière a été innovante, enfin, par le mode alternatif de socialisation institutionnelle qu'elle proposait aux résidants des foyers : c'est dans ce sens que l'on peut considérer cet épisode contestataire comme une forme particulière de « résistance quotidienne »[54] à l'acculturation.

[54] Sur le rôle et la place des actes de « résistance quotidienne » dans le cas de groupes démunis, voir Scott, 1985.

Références bibliographiques

Abdallah M. H. 2000. *J'y suis, j'y reste ! Les luttes de l'immigration en France depuis le début des années 1960*. Paris : Reflex.

Agrikoliansky É. 2001. Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 1980. *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, p. 27-46.

Aït-Aoudia M. 2006. La naissance du Front islamique du salut : une politisation conflictuelle (1988-1989). *Critique internationale*, n° 30, p. 129-144.

Allal T., Buffard J.-P., Marié M., Regazzola T., 1977. *Situations migratoires. La fonction-miroir*. Paris : Galilée.

Auyero J. 2006. L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 160, p. 122-132.

Bernardot M. 1997. *Une politique de logement : la Sonacotra (1956-1992)*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris-I.

Bernardot M. 1999. Chronique d'une institution : la Sonacotra, 1956-1976. *Sociétés contemporaines*, n° 33-34, p. 39-58.

Butaud J.-P. 1971. *Le logement des étrangers en France. Enquête nationale exhaustive*. Paris : Ministère de l'équipement et du logement.

Collonges Y., Randal P. G., 1976. *Les autoréductions. Grèves d'usagers et luttes de classes en France et en Italie (1972-1976)*. Paris : Christian Bourgois.

Crettiez X., Sommier I., 2006. *La France rebelle*. Paris : Michalon.

Diani M. 2003. "Leaders" or Brokers ? Positions and Influence in Social Movement Networks. In Diani M., McAdam D. *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*. New York : Oxford University Press, p. 105-122.

Fertikh K. 2003. *La mort n'est pas une fin. Contribution socio-historique à l'étude de la relation partisane. Trois fédérations du PSU face à la di-sociation*. Mémoire de DEA, ENS/EHESS.

Fiévet M. 1999. *Le livre blanc des travailleurs immigrés des foyers. Du non-droit au droit*. Paris : L'Harmattan.

Galissot R., Boumaza N., Clément G., 1994. *Ces migrants qui font le prolétariat*. Paris : Méridiens Klincksieck.

Gaxie D. 2005. Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective. *Revue suisse de science politique*, vol. 11, n° 1, p. 157-188.

Ginesy-Galano M. 1984. *Les immigrés hors la cité. Le système d'encadrement dans les foyers (1973-1982)*. Paris : L'Harmattan.

Hajjat A. 2005. *Éléments pour une sociologique historique du Mouvement des travailleurs arabes (1970-1976)*. Mémoire de DEA de sciences sociales, EHESS-ENS.

Hmed C. 2006a. *Loger les étrangers « isolés » en France. Socio-histoire d'une institution d'État : la Sonacotra (1956-2006)*. Thèse de doctorat en science politique, Université Paris-I.

Hmed C. 2006b. « Tenir ses hommes ». La gestion des étrangers « isolés » dans les foyers Sonacotra après la guerre d'Algérie. *Politix*, n° 76, p. 11-30.

Israël L. 2003. Faire émerger le droit des étrangers en le contestant. *Politix*, n° 62, p. 115-144.

Lahire B. 2001 (1998). *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Hachette Littératures.

Lechien M.-H. 2003. Des militants de la « cause immigrée ». Pratiques de solidarité et sens privé de l'engagement, *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 50, p. 91-110.

Lipsky M. 1970. *Protest in City Politics : Rent strikes, Housing and the Power of the Poor*. Chicago : Rand McNally.

McAdam D. 1988. *Freedom Summer*. New York : Oxford University Press.

McAdam D. 1999 (1982). *Political Process and the Development of Black Insurgency 1930-1970*. Chicago : University of Chicago Press.

McAdam D. Tarrow S. Tilly Ch. 2001. *Dynamics of Contention*. Cambridge : Cambridge University Press.

Masclet O. 2003. *La Gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*. Paris : La Dispute.

Mathieu L. 2001. *Mobilisations de prostituées*. Paris, Belin.

Mathieu L. 2002. Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux. *Revue française de science politique*, vol. 52, n°1, p. 75-100.

Matonti F. Poupeau F. 2004. Le capital militant. Essai de définition. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, p. 5-11.

Maurer S. 2001. *Les chômeurs en action (décembre 1997- mars 1998). Mobilisation collective et ressources compensatoires*. Paris : L'Harmattan.

Maurer S., Pierru E. 2001. Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un « miracle social ». *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 3, p. 371-407.

Mehl D. 1975. Les luttes des résidents dans les grands ensembles. *Sociologie du travail*, vol. 16, n°4, p. 351-371.

Mouchard D. 2001. *Les « exclus » dans l'espace public. Mobilisations et logiques de représentation dans la France contemporaine*. Thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris.

Oberschall A. 1973. *Social Conflict and Social Movements*. Englewood Cliffs : Prentice Hall.

Péchu C. 2001. Les générations militantes à Droit au Logement, *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, p. 73-103.

Péchu C. 2006. *Droit au logement. Genèse et sociologie d'une mobilisation*. Paris : Dalloz.

Pitti L. 2006. Une matrice algérienne ? Trajectoires et recompositions militantes en terrain ouvrier, de la cause de l'indépendance aux grèves d'OS des années 1968-1975. *Politix*, n° 76, p. 143-166.

Piven F. F., Cloward R. A. 1977. *Poor people's movements. Why They Succeed, How They Fail*. New York : Pantheon Books.

Plein droit 2002. *Immigration : trente ans de combat par le droit*. Paris : Groupe d'information et de soutien aux immigrés, n° 53-54.

Sayad A. 1980a. Le foyer des sans-famille, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 32-33, p. 89-103.

Sayad A. 1980b. Un logement provisoire pour des travailleurs "provisoires". Habitat et cadre de vie des travailleurs immigrés, *Recherche sociale*, n° 73, p. 3-31.

Scott J. C. 1985. *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance*. New Haven : Yale University Press.

Siméant J. 1998. *La Cause des sans-papiers*. Paris : Presses de Sciences Po.

Sommier I. 1998. *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Sonacotra 1974. *Le logement des travailleurs adultes étrangers isolés. L'action de la Sonacotra et ses perspectives*. Paris : Direction des études et des programmes.

Spire A. 2005. *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*. Paris : Grasset.

Viet V. 1998. *La France immigrée. Construction d'une politique (1914-1997)*. Paris : Fayard.

Viet V. 1999. La politique du logement des immigrés (1945-1990). *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 64, p. 91-104.

Zhao D. 1998. Ecologies of Social Movements: Student Mobilization During the 1989 Prodemocracy Movement in Beijing. *American Journal of Sociology*, vol. 103, n° 6, p. 1493-1529.